



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 07 OCTOBRE 2020

Présents : Franck DELTERAL – Damien DUROY – Sandra SEIZELARD – André CURNIL – Sandrine MONSBROT – Florence REY – Christophe POLONI – Joël OUDOT – Pablo GUNDOVA – Anne DE LAVARDE – Jean-Pierre BUFFIERE

Absents excusés : /

Secrétaire de séance : Anne de LAVARDE

DÉLIBÉRATIONS :

✓ **PARTICIPATION AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT – FRAIS DE SCOLARISATION À LA COMMUNE DE SAINT-CYR-LA-ROCHE :**

Les frais de scolarisation pour l'année 2019/2020 demandés par la commune de SAINT-CYR-LA-ROCHE, s'élèvent à 300,00 € pour 1 enfant en primaire. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité ces frais de scolarisation à la commune de SAINT-CYR-LA-ROCHE.

✓ **PARTICIPATION AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT – FRAIS DE SCOLARISATION À LA COMMUNE DE VARETZ :**

Les frais de scolarisation pour l'année 2019/2020 demandés par la commune de VARETZ, s'élèvent à : 370,88 € pour 1 enfant en primaire, 1 401,11 € pour un enfant en maternelle.

La participation pour la commune de SAINT-CYRIEN sera la suivante :

1 enfant en primaire : 370,88 € - 1 enfant en maternelle (garde alternée) 1 401,11 € : 2 = 700,55 €, soit un total de 1 071,43 €. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité ces frais de scolarisation à la commune de VARETZ.

TRAVAUX DE VOIRIE :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que le programme voirie 2021 - 2023 prévoit les investissements suivants :

- Année 2021 : Route des Bourdénoux (à voir avec la commune de SAINT-AULAIRE)
- Année 2022 : Routes Le Bournas - Chez Brignat – Le Sol – et la Malinie
- Année 2023 : Route de Puy-Golfier

Programmation des investissements à venir :

- Allées du cimetière (goudron)
- Climatisation en cours (devis demandés)
- Défense incendie (voir avec un bureau d'études)
- Réfection du studio communal

QUESTIONS DIVERSES :

- Étude : Panneaux d'affichage à changer ;
- Réflexions sur le remplacement des festivités de fin d'année (COVID 19).

Fin de la séance.

